

**14/08/2010**

### Recherche sur les DELEPOUVE

Après en avoir constaté trois distincts dans la liste des tenanciers de Dohem, Théroouanne, ... j'ai effectué des recherches sur les Anthoine DELEPOUVE (voir article du 11/08/2010),

Et sur Internet, j'ai découvert dans différentes bases Geneanet le couple Antoine DELEPOUVE x Pasquette DENIS. Sur la plupart des sites, ils sont présentés comme parents de Jean et de Jenne LESAGE, qui ont eu plusieurs enfants à Delettes (voir BMS de Delettes). ET, sur deux sites, Anthoine apparaissait comme '*fils d'Antoine, petit-fils de Guillaume*'. Sur l'un des sites, une source était indiquée, un autre site Internet, sur lequel j'avais une information différente : '*Antoine, fils de Jean, petit-fils de Guillaume*'. Les échanges que j'ai eus avec les 3 généalogistes ne m'ont pas permis d'établir l'origine des données.

Je me suis donc lancé dans la relecture de mes notes sur les DELEPOUVE et des actes du Gros de St-Omer que j'avais photographiés. Et j'ai retrouvé une note sur un acte dont je n'avais pas la photo. Il s'agissait de la rente 1616-228 ; La note que j'avais prise

Anthoine DE LE POUVE. marissal x Marie DE LE CAROULLE avec eux Anthoine DELEPOUVE fils Pierre x Pasque DENIS demt à Upen d'Amont

Lorsque j'ai parcouru la rente, je ne me suis pas rappelé que le couple apparaissait dans ma base et réalisé que je venais de découvrir un nouvel ancêtre potentiel.

Aujourd'hui, j'ai photographié l'acte en date du 19/11/1616. Ci-dessous la transcription de la première partie de l'acte :

*Comparurent en leurs personnes Anthoine DE LE POUVE marissal et Marie DE LE CAROULLE sa femme demurant au villaige de Dohem et ont recongnut la dicte femme suffisamment auctorisée du dict Anthoine son mary et sans constrainte comme elle a déclaré que pour mieulx faire que laisser subvenir à leurs affaires et moyennant la somme de 150 florins arthois qu'ils ont confessé avoir eu et reçu comptant de Demoiselle Catherine DE VINCQ, veuve de feu Jehan DE FRANQUEVILLE demt en cette ville dont les dicts comparants se sont tenus contens et ont iceulx comparants et avec eulx Anthoine DE LE POUVE fils Pierre et Pasque DENIS sa femme demt au village d'Upen d'Amont la dicte femme aussy suffisamment auctorisée du dict Anthoine DE LE POUVE son mary et George GOUGELOT bourgeois et hoste de la maison et hostellerie du noir mouton en ceste ville de St-Omer pour ce aussy présents et comparants en personne comme caution (...)*

Dans l'acte de vente n° 191 du 20/02/1623, comparaissent Jan et Guillaume DELEPOUVE, demurant à Dohem et fils de feu Anthoine, marissal . A moins de deux Anthoine, 'marissal' ; le premier Anthoine cité dans l'acte de 1616, ne serait donc pas l'un des 3 Anthoine mentionnés dans la liste de 1633, à la différence du second, fils de Pierre. Y-a-t-il un lien de parenté entre Anthoine, fils et l'un des deux conjoints du couple Anthoine DE LE POUVE x Marie DE LE POUVE. il reste à trouver (en ce qui concerne George GOUGELOT et les DELEPOUVE, je n'en ai pas vu).

Anthoine, fils de Jean, apparaissent dans plusieurs actes du Gros (\*). En ce qui concerne Anthoine, le Joesne, l'identification est moins évidente.

Internet est un magnifique outil de recherches ; mais les informations qui y sont diffusées doivent être systématiquement vérifiées, ce qui suppose que les sources des données soient indiquées. Il faut aussi s'assurer qu'il n'y a pas eu confusion entre deux homonymes.

La recherche sur les DELEPOUVE continue...

\* Le Gros de St-Omer est conservé à la Bibliothèque de St-Omer (dépôt des Archives Départementales du Pas-de-Calais).

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>